

Le Rondze-bouli

Journal officiel de la commune de Daillens



Photo : B. Busigny



Edito

Alberto Mocchi, Syndic

Chères Daillennaises, chers Daillennais,

Au début des années 1990, alors que j'entamais ma scolarité obligatoire dans l'école de notre beau village, il y avait un garçon dans ma classe qui avait été le 500ème habitant de la Commune.

Un peu plus de 30 ans plus tard, nous sommes sur le point d'accueillir le ou la 1100ème « Rondzé-bouli ».

Daillens grandit, et avec les constructions en cours ou projetées il y a fort à parier que nous serons proches des 1300 habitant-e-s d'ici à la fin de cette décennie.

L'enjeu pour les autorités communales est de faire rimer croissance démographique avec maintien et développement de la qualité de vie dans le village.

La récente révision de notre plan d'affectation communal, qui arrive à bout touchant et dont vous apprendrez davantage dans les pages de ce journal, est un excellent exemple de cet exercice délicat : garantir une possibilité de développement et de nouvelles constructions, densifier là où cela fait sens le tissu bâti, tout en maintenant un aspect villageois et campagnard.

Cela s'applique d'ailleurs à toutes les politiques publiques ou presque : les aspirations des 500 Daillennais-es de 1990 en matière de loisirs, de transports, d'environnement ou de services publics ne sont probablement pas celles des près de 1100 Daillennais-es de 2024.

C'est dans cette optique que nous avons ces derniers mois œuvré afin de développer la cadence des cars postaux qui nous relient aux gares de Penthalaz ou d'Echallens, ou rénover nos installations sportives vieillissantes : pour qu'il fasse toujours bon vivre à Daillens, que nous soyons 500 ou 2000 à porter le joli sobriquet de « mangeurs de bouilli » !

Infos utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Jean Villard-Gilles 3
1306 Daillens

GREFFE

021 862 91 20 · administration@dailens.ch

CONTRÔLE HABITANTS

021 862 91 21 · controle.habitants@dailens.ch

POLICE DES CONSTRUCTIONS

021 862 91 20
police.constructions@dailens.ch

BOURSE

021 862 91 12 · bourse@dailens.ch

HORAIRES

Mercredi de 7h00 à 10h00
Jeudi de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00
Sur rendez-vous convenu au moins 24 heures à l'avance les autres jours

Conseil communal 24 juin 2024

Le 24 juin dernier, le Conseil communal de Daillens s'est réuni dans un lieu un peu inhabituel : la toute nouvelle buvette du bâtiment sportif du chemin de l'Arbalète. Dans ce cadre tout en bois et verre, les Conseillères et Conseillers ont longuement discuté du nouveau plan d'affectation de notre commune, le fameux PACom que les communes vaudoises doivent revoir depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire.

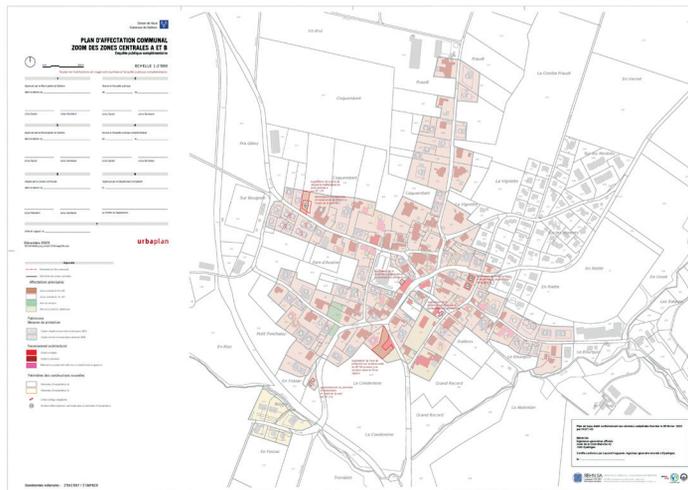
Pour Daillens, il s'est agi d'un processus commencé en 2018, et qui a vu les autorités communales devoir répondre à un certain nombre d'exigences cantonales, comme la réduction de nos terrains à bâtir, tout en veillant à garantir des possibilités de développement. Le PACom détermine les différentes affectations (zone à bâtir, zone agricole, zone industrielle, etc.) des parcelles situées sur le territoire communal, et fixe les périmètres d'implantation des bâtiments sur les parcelles constructibles.

Son règlement détermine, quant à lui, les règles en matière de police des constructions, c'est-à-dire ce qu'il est possible, interdit ou conseillé de faire sur les parcelles

constructibles. Il fixe par exemple la hauteur maximale des bâtiments, les dispositions en matière de protection des bâtiments à préserver, ou encore les dispositions en matière d'aménagements extérieurs.

Le projet soumis au Conseil communal est le fruit de nombreuses consultations, séances d'informations, discussions avec les autorités cantonales. Cela a pris du temps, mais le résultat semble satisfaisant, puisque le Conseil communal a validé le projet et décidé de lever les oppositions reçues. La balle est maintenant entre les mains du Canton, qui doit valider définitivement le projet. Si vous souhaitez voir à quoi ressemble ce fameux PACom, vous trouverez les documents y relatifs (plan et règlement) sur notre site internet, onglet « Police des constructions ».

Lors de cette séance, le Conseil communal a également validé le rapport de gestion 2023 de la Municipalité, ainsi que les comptes 2023, qui se sont soldés par un très léger bénéfice après reprise de compte de réserves.



Pour rappel, les séances du Conseil communal sont publiques et vous êtes tous conviés à y assister.

Rappel : taxe déchets pour étudiants

En application du Règlement communal sur la gestion des déchets (directive municipale N° 2), les habitants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe de 50 %, à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage soit déposée à l'Administration communale avant le 30 septembre 2024. **Merci de respecter**

ce délai, sans quoi la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis impérativement chaque année avant la facturation de cette taxe.



Police des constructions

Travaux de minime importance

Nous vous rappelons qu'aucuns travaux de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peuvent être exécutés avant d'avoir été autorisés – LATC art. 103.



La Municipalité peut dispenser d'enquête publique les projets de minime importance pour autant qu'aucun intérêt public prépondérant ne soit touché et qu'ils ne soient pas susceptibles de porter atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins – RLATC art. 72d.

C'est pourquoi, dans tous les cas, il est nécessaire d'annoncer les travaux projetés à la Commune et de se reporter à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), à son règlement d'application (RLATC) ainsi qu'au code rural et foncier.

Le service communal de la police des constructions est à votre entière disposition pour vous renseigner sur la procédure à entreprendre.



Le formulaire pour les travaux de minime importance est à votre disposition sur le site internet, dans la rubrique « Services », « Police des constructions », ou à télécharger au moyen du QR Code ci-contre.

Bibliothèque

Né pour Lire à la biblio de la Venoge

Un moment de partage autour des histoires pour les enfants dès 3 mois jusqu'à l'entrée à l'école et leur accompagnant adulte

Tous les derniers mercredis de chaque mois de 10h à 11h

25 sept.	26 mars
30 oct.	30 avril
27 nov.	28 mai
29 janv.	25 juin
26 févr.	

Une merveilleuse manière de favoriser les enfants à l'ouverture au monde du langage

Ch. de l'Arbalète 4 - 1306 Daillens - Tél. : 021 861 28 01

Bibliothèque intercommunale de la Venoge www.bibliovenoge.ch

Horaires spéciaux

Biblio fermée
Septembre
14 et 16 : Samedi précédant le Jeûne fédéral et lundi du Jeûne
4 : Dès 16h pour le BiblioBrico
Octobre
21 au 27 : Vacances d'Automne
2 : Dès 16h pour le BiblioBrico
Décembre
21 au 5 janv. 2025 : Vacances de Noël

Changement d'horaire
Le mercredi de 13h30 à 18h au lieu de 11h30 à 16h

Partager Plaisir De Lire biblioVenoge

NOUS TROUVER

Ch. de l'Arbalète 4
1306 Daillens
021/861 28 01
biblio.intercommunale@daillens.ch
www.bibliovenoge.ch
www.ppd.ch

Bibliothèque intercommunale de la Venoge

Programme d'animations

MUST HAVE

Septembre à Décembre 2024

DIY

HORAIRES

Lundi 15h30-19h
Mercredi 13h30-18h
Vendredi 15h30-18h
Samedi 10h-12h

Sécurité autour de l'école

Les parents et grands-parents qui accompagnent régulièrement leurs enfants et petits-enfants à l'école l'auront sans doute constaté : les abords du collège de Daillens sont particulièrement encombrés depuis cette rentrée scolaire. De nombreux bus transportent les élèves depuis les communes voisines jusqu'à Daillens, et vice-versa.

Ce problème nous a été relayé à plusieurs reprises et la Commune est en train de chercher une solution simple et efficace afin d'améliorer le plus possible la situation.

Il reste néanmoins un autre problème auquel la Commune ne peut rien faire : les parents-taxis.

La raison invoquée pour laquelle la voiture est utilisée pour le trajet à l'école est souvent celle de la sécurité. Or, ceci constitue un danger accru pour tous les utilisateurs du domaine public.

« Faire le trajet en voiture pour emmener votre enfant à l'école devrait rester exceptionnel. L'augmentation du trafic autour de l'école est une source de danger. Par ailleurs, en voiture, les enfants n'ont pas la possibilité d'apprendre et de s'exercer aux règles de la circulation ». Ce message fait partie de la campagne de prévention de la rentrée scolaire que l'Association Transport et Environnement et le Bureau de Prévention des Accidents ont mis en place il y a quelques années.

Le TCS pointe également du doigt cette problématique : le phénomène est plus répandu en Suisse romande, avec 30% des parents qui conduisent leurs enfants à l'école en voiture, alors que ce chiffre se situe autour de 7% en Suisse alémanique.

Le chemin de l'école est un espace de liberté, d'expérimentation de l'autonomie, de partage avec les copains. Nous avons probablement tous de magnifiques souvenirs d'enfance sur le chemin d'école que nous bravions par tous les temps. De plus, ces déplacements quotidiens permettent de lutter contre la sédentarité sans trop d'efforts.

Il existe naturellement des circonstances qui justifient cette pratique : cheville foulée, trajet trop éprouvant, timing trop serré avant d'aller au travail...

Pour cette minorité qui n'a pas le choix, la Commune recommande de déposer les enfants au parking derrière la grande salle, et d'effectuer la fin du trajet à pied, pour la sécurité des nombreux élèves qui se déplacent autour du collège et de la place de jeux.

Enfin, la Municipalité se tient à disposition pour réunir et aider les parents qui désireraient organiser un Pedibus. Un courrier dans ce sens sera prochainement envoyé aux personnes concernées.



Quelques chiffres

Les sociétés locales

11

sociétés actives

35

**membres du
FC Venoge habitant à
Daillens**

25

**membres actifs de la
Société de Jeunesse**

40

**répétitions par
année de l'Echo de
la Molombe**

20

**exposants
au Salon des vins
des Côtes de l'Orbe
en 2024**

40

kg de tartare

400

**pizzas
vendus à
la Fête villageoise**

Pedibus



C'est tout simple et ça marche comme un vrai bus, mais à pied.

Un projet sain, économique, convivial et écologique? Le Pedibus bien sûr ! Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite des parents. Des centaines de lignes Pedibus marchent quotidiennement partout en Suisse. Une invention qui change la vie !

Le Pedibus, un système d'accompagnement participatif pour amener les enfants à pied à l'école sous la surveillance d'un adulte, est une invention qui change la vie !

L'itinéraire de la ligne de Pedibus, ses arrêts et ses horaires sont programmés par les parents. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'inscrit également pour le « conduire », une à deux fois par semaine selon les besoins. L'enfant rejoint alors le Pedibus à un arrêt et fait le trajet vers l'école avec ses camarades, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pedibus ramène l'enfant à l'arrêt le plus proche de chez lui, où l'attend son parent.

Avantages

Emmenant les enfants de la maison à l'école, sans bruit ni pollution, et avec la seule énergie du corps, le Pedibus présente plusieurs avantages.

Sécurité

Le Pedibus permet à l'enfant d'intégrer des règles de sécurité et de comportement, un apprentissage essentiel pour le rendre autonome et l'amener ensuite à se déplacer seul, à pied, en sécurité. Le Pedibus aide aussi à mettre en évidence les dangers sur le chemin de l'école et à trouver des solutions pour résoudre ces problèmes.

Santé

Aller à pied à l'école dès le plus jeune âge, c'est contribuer à éviter de nombreuses maladies liées à l'inactivité (obésité, problèmes cardio-vasculaires, etc.). En marchant, l'enfant bouge et exerce tous ses sens pour explorer son environnement.

Convivialité

Face à des horaires scolaires contraignants, la création d'une ligne de Pedibus permet de réduire, par l'entraide, la pression reposant sur les parents. Des liens se créent sur le chemin de l'école entre parents et entre enfants.

Environnement

La marche ne pollue pas, contrairement à la voiture qui consomme un maximum sur de courtes distances. Oublions la voiture pour ces petits trajets !

Structure du Pedibus

Comme un bus, une ligne de Pedibus dessert un quartier ou un village, avec un itinéraire, un horaire et des arrêts. Une « caravane » d'enfants, encadrée par des parents bénévoles, emprunte alors cette ligne à pied. Votre enfant la rejoint à un arrêt et fait ainsi le trajet vers l'école avec ses camarades, sous la conduite d'un parent. Après l'école, le Pedibus le ramène à l'arrêt le plus proche de chez lui.

L'itinéraire est déterminé par les parents conduisant le Pedibus à tour de rôle. Chaque arrêt est signalé par un panneau.

L'horaire est choisi par les parents utilisateurs, en fonction de leurs besoins et de ceux des enfants.

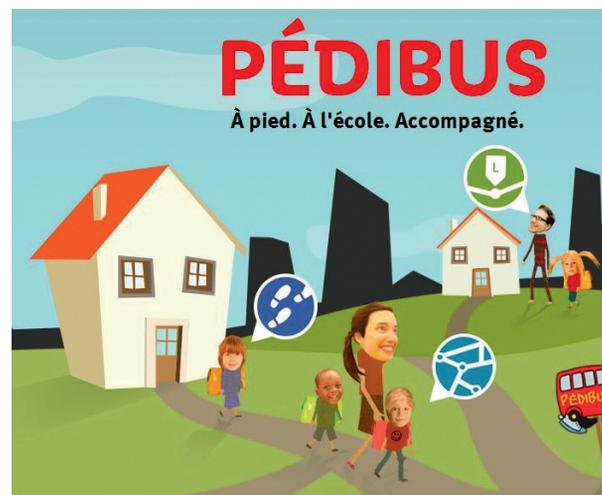
Le conducteur est généralement un parent. Cependant, les grands-parents, maman de jour, nounou, aîné du quartier sont autant d'adultes pouvant s'engager comme conducteurs dans le Pedibus, avec l'accord des autres parents de la ligne.

Responsabilité

Chaque enfant est en principe assuré et, sur le chemin de l'école, il est couvert par sa propre assurance.

En cas d'accident sur le chemin de l'école, dans le cadre du Pedibus, la situation est similaire au cas courant où un enfant se rend avec le parent d'un camarade à une activité:

- si l'enfant est fautif : c'est l'assurance privée de l'enfant qui prend en charge les frais.
- si c'est une tierce personne qui est fautive (automobiliste, vélo, autre enfant, etc), c'est l'assurance responsabilité civile du fautif qui intervient.



Prévention arnaque



**PERSONNES ÂGÉES :
ATTENTION !
ARNAQUE :
FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER**

ATTENTION - ARNAQUES !

Plus d'infos : votrepolice.ch

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile.

Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

La police ou votre banque n'agissent pas ainsi !

Et si ça vous arrive, appelez le  **117**

canton de vaud
Police
cantonale vaudoise

Vente de bois de feu

La commune de Daillens vend du bois de feu. Ce bois a été coupé sur notre territoire communal. Il est disponible de suite. Veuillez transmettre votre commande par courriel à : controle.habitants@daillens.ch ou par téléphone au 021 862 91 21. Vous serez contacté par téléphone pour fixer le jour de la livraison.

Prix du bois :

1 stère 33cm (bigbag) - 160.- / livré

1 stère 25cm (bigbag) - 160.- / livré - qualité limitée

1 stère 1 m (cerclé) - 110.- / livré - coupé ce printemps



Milady Crochets

Bonjour à tous,

Je m'appelle Diane Kessler et je suis la fondatrice de Milady Crochets, une entreprise artisanale située à Daillens. Depuis mon arrivée dans ce village à l'âge de 6 ans, j'ai rencontré et relevé de nombreux défis. C'est dans ce contexte que j'ai choisi de me lancer à mon compte dans l'artisanat.

Chez Milady Crochets, je crée avec passion des peluches, porte-clés, dessous de verre etc. et parfois même des vêtements. Chaque pièce est réalisée à la main avec beaucoup de soin et d'amour. Je propose également des créations sur commande pour répondre à vos envies spécifiques.

Pour les habitants de Daillens, la livraison est gratuite, une façon pour moi de remercier cette communauté qui m'a vue grandir et évoluer. Vous pouvez découvrir mes créations sur mon site web, ainsi que sur Instagram et Facebook.

Au plaisir de crocheter pour vous ! »

Site: www.milady-crochets.ch

E-Mail: milady.crochets@gmail.com



Votre entreprise a son siège à Daillens et vous souhaitez la faire connaître : n'hésitez pas à nous transmettre une brève présentation, votre logo et éventuellement des illustrations.

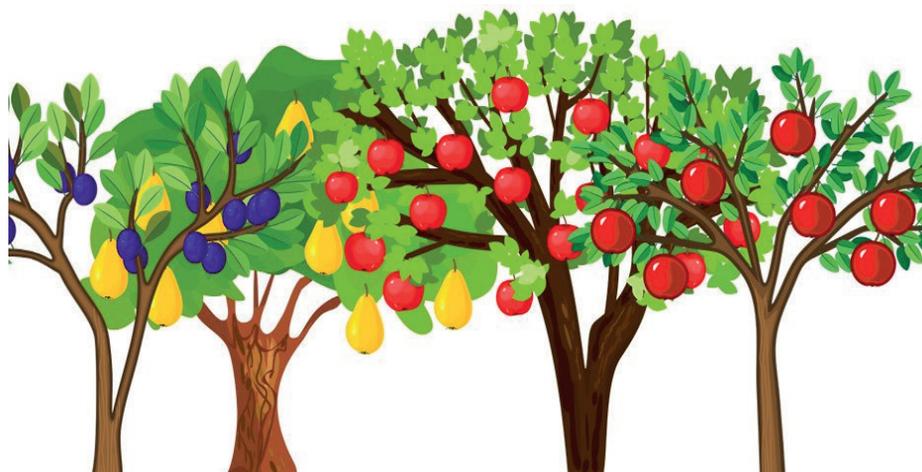


Plantation d'arbres fruitiers

L'automne est là, et avec lui la période propice à la plantation d'arbres.

Le fonds Ecobonus communal propose chaque année 20 arbres fruitiers haute tige au prix de 20 francs pièce, à planter hors zone agricole.

En cas d'intérêt, vous pouvez vous adresser à l'Administration communale. La distribution s'effectuera selon le principe du «premier arrivé, premier servi», avec un maximum de 4 arbres par ménage.



Inauguration des nouvelles infrastructures du terrain de foot

Samedi 7 septembre aura été une date importante pour les sportives et sportifs de notre village : elle a en effet vu l'inauguration officielle des nouvelles infrastructures sportives de Dail lens, après un peu plus d'une année de chantier.

Ce projet, mené par la Municipalité depuis 2019 et soutenu par le Conseil communal via plusieurs votes successifs concernant les crédits d'étude puis d'ouvrage, a permis de remédier à une situation problématique, celle de la grande vétusté, voire insalubrité, des vestiaires de l'ancienne buvette du foot, qui après de longues années de bons et loyaux services méritaient d'être remplacés.

Le nouveau bâtiment, construit entièrement en bois vaudois (dont plus de 20% provenant des forêts de notre village) et en paille cultivée par deux agriculteurs dail lennais, se compose de quatre vestiaires, d'un vestiaire arbitres, d'un local technique, d'une buvette qu'il sera possible de louer pour des événements privés pendant la saison hivernale, ainsi que des locaux pour notre club de pétanque « Les Amis de la Boule ». Le toit du bâtiment est recouvert de 183 panneaux photovoltaïques, pour une surface de 360 mètres carrés, de quoi produire 78'000 kWh par an, soit la consommation moyenne d'une vingtaine de ménages. Les travaux ont également été l'occasion de rafraîchir le terrain de football, et d'installer un nouvel éclairage, plus performant et moins gourmand en énergie.

Lors de la partie officielle de l'inauguration, animée par notre fanfare L'Echo de la Molombe, la parole a été donnée à Alberto Mocchi, Syndic du village, Laurent Saurer, architecte en charge du projet, Sébastien Anger, Président du FC Venoge, Marcel Püntener, Président des « Amis de la Boule », et Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat. Cette partie officielle a aussi été l'occasion pour l'Association Suisse de Football de décerner au FC Venoge le titre de « Swiss quality club », un label de qualité remis pour la première fois à un club vaudois.

La journée s'est ensuite poursuivie sur le thème de la fête et du football, avec de nombreux matchs des équipes du FC Venoge qui ont eu lieu sur le terrain.

À noter que le projet n'est pas tout à fait terminé, puisqu'il sera suivi d'ici au printemps prochain par la mise en place d'une aire de jeux et de repos pour la population, avec l'installation de street workout, table de ping pong, toboggan, etc.

La Municipalité remercie toutes celles et ceux qui ont permis la réalisation de ce projet, et se réjouit de voir ce lieu vivre et évoluer au fil du temps, au service des Dail lennaises et des Dail lennais !



ARASPE - Internet - Ateliers gratuits

Perdus, égarés sur internet ?

Rendez-vous à nos ateliers gratuits proches de votre domicile !



Informations
 au 021 338 48 34
 ou par email à info@clicensemble.ch
 Visitez notre site internet
www.clicensemble.ch



Un projet commun des associations ARASPE / ARASOL et soutenu par le Canton de Vaud, dans le cadre du programme Vaud pour vous.



Merci à nos restaurants partenaires !



Le Postillon Route d'Yverdon 3 1033 Cheseaux-sur-Lausanne	Restaurant Migros En Fezelin 1032 Romanel-sur-Lauanne	Falamix Rue de la Savonnerie 7 1020 Renens	Jura-Simplon Route de Gollion 2 1305 Penthaz	Café de Chavannes Route de la Maladière 40 1022 Chavannes-près-Renens
de 15h00 à 18h00	de 14h30-17h30	de 14h00 à 17h00	de 14h30 à 17h30	de 9h00 à 11h00
Lundi 28 octobre Lundi 25 novembre Lundi 16 décembre	Jeudi 3 octobre Jeudi 17 octobre Jeudi 31 octobre Jeudi 14 novembre Jeudi 28 novembre	Jeudi 3 octobre Jeudi 7 novembre Jeudi 5 décembre	Mardi 8 octobre Mardi 12 novembre Mardi 10 décembre	Mercredi 30 octobre Mercredi 27 novembre Mercredi 18 décembre

Les coups de cœur de la biblio



Humour – Deuil – Feel-good

Molly vient de perdre sa meilleure amie âgée de 31 ans, à qui elle a promis de vivre sa vie pleinement, pour elles deux. Mais par quoi commencer pour honorer cette promesse ?

Peu après le décès, elle reçoit douze lettres, une par mois, comprenant chacune un objectif à remplir.

Un roman léger, pétillant, plein d'humour malgré la situation tragique du début.

Tu as promis que tu vivrais pour moi, Carène Ponte, Pocket, 2018



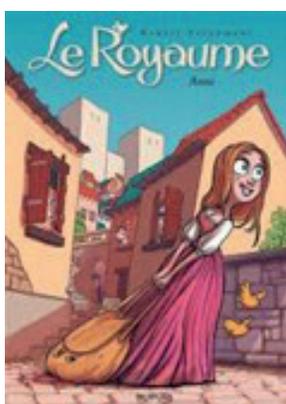
Suspense – Accrocheur – Enlevant

4ème tome d'une série de thriller de cette auteure plusieurs fois récompensée.

Malin et son supérieur Manfred doivent résoudre le mystère des cadavres échoués dans l'archipel de Stockholm.

Rien ne sera simple, les deux enquêteurs étant vulnérables psychologiquement et physiquement; Malin est enceinte et la fille de Manfred est plongée dans le coma après un terrible accident.

L'Ombre de la baleine, Camilla Grebe, Calmann-Lévy, 2019



Humour – Parodie – Moyen-âge

Une princesse qui chante, des princes laids mais gentils et serviables, une reine acariâtre, des oiseaux qui font la morale aux humains. Une BD d'humour avec des personnages décalés qui va ravir autant les adultes que les enfants.

Le Royaume, Feroumont, Dupuis, 2009



Les coups de coeur de la ludothèque

Clefs Magiques - Un jeu de Arno Steinwende et Markus Slawitscheck - Illustré par Camillia Peyroux - Edité par Happy Baobab - Pour 2 à 4 joueurs dès 5 ans

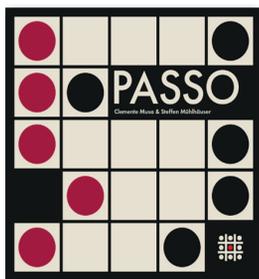


En route pour la Forêt des Clefs, à la recherche du trésor perdu !

Dans un univers merveilleux, récoltez les bonnes clefs qui vous permettront d'ouvrir le coffre aux trésors. Ce sont elles qui vous permettront de remporter le nombre de cristaux requis et gagner la partie ! Mais attention !!! Certaines clefs ne fonctionnent pas ! Aurez-vous le courage de vous aventurer jusqu'au bout du sentier pour atteindre la légendaire clef dorée? Clefs Magiques est un jeu de stop ou encore où les enfants devront trouver la bonne clef qui ouvre un fabuleux coffre aux trésors.

Ce jeu a été récompensé par le prix «Kinderspiel des Jahres 2024» en juillet 2024 en Allemagne

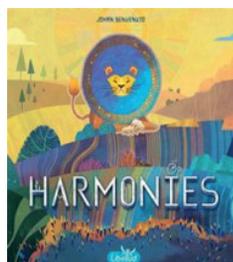
Passo - Un jeu de Clemente Musa et Steffen Mühlhauser - Edité par Steffen-Spiele - Pour 2 joueurs dès 7 - 8 ans



Passo est un jeu pour deux joueurs qui met au défi les esprits les plus stratégiques. Les règles sont simplissimes : déplacez un de vos disques, puis retirez la tuile depuis laquelle votre disque est parti. Attention à ne pas vous retrouver coincé au fur et à mesure que le plateau se réduit ! Serez-vous le ou la première à dépasser la dernière ligne ?

C'est rapide, tactique, génial et très addictif !! Une variante avec des Pouvoirs spéciaux pimentera encore plus les parties suivantes.

Harmonies - Un jeu de Johan Benvenuto - Illustré par Maëva da Silva - Edité par Libellud - Pour 2 à 4 joueurs dès 8-10 ans



Créez votre propre paysage et vos propres habitats pour accueillir avec Harmonies des animaux. Dans ce jeu vous construisez un paysage sur votre plateau en posant des séries de 3 pions et vous faites apparaître des forêts, des montagnes, des champs et des villes. Sélectionnez ensuite les bonnes cartes « Animal » et reproduisez leur habitat pour qu'ils viennent peupler votre région.

Harmonies est un jeu au design qui ne passe pas inaperçu avec son sympathique lion à crinière sphérique.

Un jeu familial simple et facile à expliquer. Une vraie réussite !

LUDOTHÈQUE
<https://www.ludothequedelavenoge.ch/>



Agenda

27 OCTOBRE 2024

LOTO

DÈS 13H00 GRANDE SALLE

Org : Sté de Jeunesse

8-9 NOVEMBRE 2024

**SALON DES COTES DE L'ORBE
GRANDE SALLE**

Org : Le Salon des Côtes de l'Orbe

10 NOVEMBRE 2024

DELIENN

17H00 ÉGLISE

Org : Saison culturelle -

Association pour l'animation du
choeur de l'église

24 NOVEMBRE 2024

**CONCERT ANNUEL
GRANDE SALLE**

Org : Les Amis du Gros-de-Vaud

1^{ER} DECEMBRE 2024

**MARCHÉ DE NOËL
COUR DE L'ÉCOLE**

Org : collectif «Marché de Noël*»

15 DECEMBRE 2024

**INNOBRASS
17H00 ÉGLISE**

Org : Saison culturelle -

Association pour l'animation du
choeur de l'église

Impressum

EDITEUR

Commune de Daillens

RÉDACTION

Magali Thévoz

SITE INTERNET

www.dailens.ch

E-MAIL

administration@dailens.ch

IMPRESSION

Imprimoffset Bordin SA

PROCHAINE PARUTION

Fin novembre 2024

DELAI DE PUBLICATION

1er novembre 2024

LOTO

27 OCTOBRE 2024
ORGANISÉ PAR LA JEUNESSE DE DAILLENS

Salle Jean Villard-Gilles
1306 Daillens

Ouverture des portes 13h
Début du loto 14h

Buvette et petite
restauration sur place



50.- PAR ABONNEMENT

20 séries dont 2 impériales
Système Vaudois avec "Arthur"

INSCRIPTION EN AVANCE OU SUR PLACE

jeunessededailens@gmail.com / 078.738.04.29



Cave Mirabils

Cave des 13 Coteaux

Domaine Bernard Gauthey

Cave des Murailles

Domaine YM

Domaine de la Maison Rose

Domaine de l'Orme

Domaine Agassis

Domaine Ogy

Cave de Marterey

Christian Dugon

Château d'Eclépens

Cave de la Combe Marendaz

Domaine du Moulin

Château de Valeyres

Domaine du Clos des Grillières

Domaine du Manoir

Domaine des Dumières

Cave Simon Gilliéron

Le Rupiant

Le SALON des CÔTES de L'ORBE

6^{ÈME} ÉDITION

**8 - 9
novembre 24**

**Grande Salle
de Daillens**

Jean Villard-Gilles
1306 Daillens

Vendredi 15h - 21h
Samedi 10h - 20h

Prix d'entrée CHF 15.-
Pass 2 jours CHF 20.-

Caves invitées, Tessin



FRATELLI CORTIS
BALERNA SVIZZERA
PRODUZIONE E IMPORTAZIONE VINI

Chiodi Ascona SA

Partner della Cantina Ghidossi



CANTINA PELOSSI
AZIENDA VITIVINICOLA
LUGANO - PAZZALLO

www.lesalondescotesdelorbe.ch